

- Av. du 1^{er}-Mars 26
- CH-2000 Neuchâtel

Rapport annuel 2022

Institut de droit de la santé, Neuchâtel

Avril 2023

Direction de l'IDS

Table des matières

A.	Introduction	3
B.	Aspects administratifs.....	3
1.	Conseil de l'IDS.....	3
2.	Direction et collaboratrices et collaborateurs de l'IDS.....	4
3.	Financement.....	5
C.	Activités durant l'année 2022	6
1.	Participation à des réseaux universitaires	6
2.	Enseignements en droit de la santé.....	7
2.1	Cours réguliers à l'Université de Neuchâtel.....	7
2.2	Cours donnés dans d'autres Hautes Ecoles	8
2.3	Formation doctorale	9
2.4	Formation continue.....	9
2.5	Autres cours.....	10
3.	Organisation de manifestations scientifiques	10
4.	Publications de l'Institut.....	10
5.	Publications des membres de l'IDS	10
6.	Recherches.....	14
6.1	Projets de recherche de l'IDS.....	14
6.2	Thèses de doctorat	15
6.3	Mémoires de master	16
7.	Conférences en droit de la santé	17
8.	Mandats.....	18
9.	Autres activités des membres du corps professoral de l'IDS (sélection)	19
	Varia.....	20

A. Introduction

L'année 2022 a été un retour à la normale suite à la pandémie du Covid-19. L'IDS a pu maintenir un volume satisfaisant d'activités (recherche, enseignement, contribution à des manifestations scientifiques, publications, mandats).

Comme toute la communauté universitaire, l'IDS a subi les conséquences de la cyberattaque du mois de février 2022. Selon les informations reçues du rectorat, nous n'avons pas connaissance de vols de donnée sur les mandats externes de l'institut.

Le présent rapport annuel présente de manière succincte quelques questions administratives liées aux ressources humaines (ci-dessous A) et budgétaires (ci-dessous B) puis passe en revue les principales activités menées par toute l'équipe (ci-dessous C).

B. Aspects administratifs

1. Conseil de l'IDS

Depuis le 1^{er} janvier 2020 et pour une période de quatre ans, le Conseil de l'IDS, nommé par le Conseil de Faculté de la faculté de droit, est composé des personnes suivantes :

- EVELYNE CLERC, professeure à la Faculté de droit de l'Université de Neuchâtel, qui assure la présidence,
- GAÏA BARAZZETTI, responsable de recherche à l'Université de Lausanne,
- NATHALIE BRUNNER, collaboratrice scientifique à l'IDS,
- PHILIPPE BAUER, avocat et Conseiller aux Etats,
- OLIVIER HARI, professeur et doyen de la Faculté de droit de l'Université de Neuchâtel,
- FÉLIX KESSLER, professeur à la Faculté des sciences de l'Université de Neuchâtel et vice-recteur,
- JOACHIM MARTI, professeur d'économie de la santé à la Faculté de biologie et de médecine de l'Université de Lausanne,
- WILLIAM PRALONG, professeur honoraire à l'EPFL,
- ADRIANO PREVITALI, professeur à la Faculté de droit à l'Université de Fribourg.

Le Conseil de l'IDS s'est réuni exceptionnellement une seule fois durant l'année 2022. Cette séance a eu lieu le 25 octobre 2022 en semi-présentiel. Les membres qui le souhaitaient ont eu la possibilité d'y prendre part grâce à l'interface Webex.

Le Conseil a approuvé les comptes ainsi que le rapport 2021 et a également procédé à l'adoption du budget 2023. Il a également été question de la présentation de la nouvelle collaboratrice administrative, Mme Isabelle Garin, suite au départ à la retraite de Mme Dominique Mengisen.

2. Direction et collaboratrices et collaborateurs de l'IDS

La direction de l'IDS est dorénavant assurée par les professeures Sabrina Burgat, Anne-Sylvie Dupont, Sandra Hotz et Mélanie Levy.

Au 1^{er} janvier 2022, les personnes suivantes (par ordre alphabétique) composent donc l'IDS :

- NATHALIE BRUNNER, collaboratrice scientifique (mandats CLASS, 50%, et autres, 30%),
- ALICE BRYK, doctorante FNS (70%),
- SABRINA BURGAT, professeure ordinaire (50%), en droit civil et droit de la santé, co-directrice (assure la présidence de la direction collégiale d'août 2022 à juillet 2023),
- RACHEL CHRISTINAT, chargée d'enseignement dans le MAS en droit de la santé et la formation continue destinée aux médecins souhaitant pratiquer à charge de l'assurance obligatoire des soins,
- FELIX DELERM, assistant-doctorant (70% FNS, 25% enseignement),
- ALEXANDRE DOSCH, doctorant FNS (projet Sinergia, 70%),
- ANNE-SYLVIE DUPONT, professeure ordinaire (50%) de droit des assurances sociales (rattachée à la fois à l'IDS et au Centre d'étude des relations de travail [CERT]) co-directrice,
- ANNA GALMICHE, assistante-doctorante (75% M. Levy),
- AUDE GUILLOT, doctorante FNS (70% Eccellenza) et assistante (25% S. Burgat et S. Hotz),
- DYLAN HOFMANN, doctorant FNS (70% Eccellenza),
- SANDRA HOTZ, professeure ordinaire (50%) en droit civil et droit de la santé, co-directrice,
- MELANIE LEVY, chercheuse FNS Eccellenza (25%) professeure avec pré-titularisation (75%) en droit de la santé publique, co-directrice,
- GERALDINE MARKS, collaboratrice scientifique (projet Sinergia, 40%),
- DOMINIQUE MENGISEN, collaboratrice administrative (80%),
- RUTH-ESTHER N'GORAN, coordinatrice Programme CUSO (10%),
- CATHERINE PETRUZZI, collaboratrice administrative (entre 10% et 40%),
- ASTRID PILOTTIN, assistante doctorante (75% S. Burgat et S. Hotz et 20% D. Kraus, [PI]²),
- ALINE SIGRIST, collaboratrice scientifique TRREE (40%),
- JEROME SAINT-PHOR, assistant-doctorant (100% S. Burgat et S. Hotz),
- SAMUEL SANDOZ, collaborateur scientifique (mandat CLASS, 80%),
- DOMINIQUE SPRUMONT, professeur titulaire, TRREE et Sinergia,
- VLADISLAVA TALANOVA, assistante-doctorante (100% D. Sprumont ; poste financé par le canton de Vaud).

Les mutations suivantes sont intervenues parmi les collaboratrices et collaborateurs de l'IDS durant l'année 2022 :

- NATALIA COSSENTINO a été engagée en tant que remplaçante collaboratrice scientifique à 50% du 1^{er} mai au 31 août et comme coordinatrice à 20%, puis à 10% du 1^{er} juillet au 31 décembre,

- ALEXANDRE DOSCH, doctorant FNS (projet Sinergia, 70%), départ au 31.12.22,
- CATHERINE FELLRATH, coordinatrice de programmes formation (50%), départ au 28.02.22,
- ISABELLE GARIN, collaboratrice administrative (80%), arrivée le 16.08.22,
- DOMINIQUE MENGISEN, collaboratrice administrative (80%), départ à la retraite au 31.07.22,
- FLORIANE MERLINO, coordinatrice de programmes formation (60%), arrivée le 01.09.22,
- CATHERINE PETRUZZI, collaboratrice administrative (entre 10% et 40%), départ avril 22,
- ASTRID PILOTTIN, assistante doctorante (100% D. Kraus, [PI]²), changement au 01.12.22 reste rattachée à l'IDS,
- MICHAEL SAUL, collaborateur scientifique, arrivé au 01.12.22,
- ALINE SIGRIST a été engagée en tant que collaboratrice scientifique à 40% pour la formation en ligne TRREE gérée par Dominique Sprumont du 1^{er} janvier 22 au 31 septembre 23.

3. Financement

Les principales sources de financement de l'IDS n'ont pas été modifiées en 2022. Pour mémoire, les ressources de l'IDS proviennent pour une part du budget ordinaire de l'Université, pour une autre part des activités de l'IDS et, troisièmement, de divers subsides de recherche, notamment du FNS. Les sources principales sont ainsi les suivantes :

- Le budget ordinaire de l'Université de Neuchâtel couvre une partie des frais de fonctionnement de l'IDS (budget de CHF 15'000.- en 2022) et les salaires des personnes émargeant au budget de l'Etat (professeur-e-s, chargé-e-s d'enseignement, maître-s-assistant-e-s, assistant-e-s doctorant-e-s, 50% du poste de secrétaire).
- Les subsides de recherche en provenance du Fonds national suisse pour la recherche scientifique couvrent les salaires d'une chercheuse et de quatre doctorant-e-s (projet Eccellenza), d'un doctorant et d'une collaboratrice scientifique (projet Sinergia).
- Des subsides CUSO (et de l'Unine) couvrent le salaire de la gestionnaire de l'école doctorale « santé, médecine, société » ainsi qu'une partie des coûts d'organisation.
- Le produit des cours et formations offerts par l'IDS, spécialement la formation continue (MAS/DAS/CAS) en droit de la santé, ainsi que des colloques, séminaires et publications réalisés par l'IDS couvre les salaires de la coordinatrice du MAS en droit de la santé et les coûts d'organisation du MAS, une partie du salaire de la secrétaire ainsi qu'une partie des frais de fonctionnement de l'IDS.
- Les revenus tirés des mandats et avis de droit rendus par l'IDS, en particulier le mandat des cantons latins portant sur le secrétariat exécutif et scientifique de la Conférence latine des affaires sanitaires et sociales (CLASS, environ CHF 200'000.- par an) couvrent le salaire d'une collaboratrice et d'un collaborateur scientifique.
- La formation en ligne liée à l'initiative TRREE est auto-financé en facturant la participation des personnes provenant des 20 pays à revenu élevé selon la Banque mondiale. Cela génère un revenu de CHF 50-60'000 par année qui couvre une partie du salaire d'une collaboratrice scientifique Aline Sigrist.

- Le soutien financier du canton de Vaud prévu dans la Convention passée avec l'Université de Neuchâtel couvre le salaire de Dominique Sprumont et de son assistante doctorante.
- Dans le cadre du budget alloué à la Faculté de droit, le décanat a octroyé un financement pour l'engagement d'une étudiante pour le soutien de la gestion et le suivi de nos activités sur les réseaux sociaux.

La gestion de la bibliothèque de l'IDS est assurée par la collaboratrice administrative qui coordonne les commandes, les prêts et gère, avec l'aide des collaborateurs-trices, l'accès physique à la bibliothèque aux personnes désireuses de l'utiliser. Les commandes groupées (au minimum 10 ouvrages) sont assurées par la bibliothèque de la Faculté de droit, qui s'occupe également du catalogage. Les prêts sont enregistrés par la bibliothèque de la Faculté des sciences économiques. A ce jour, nous sommes toujours dans une situation pérenne concernant la gestion de cette bibliothèque.

Il est renvoyé pour le surplus, en particulier pour tous les détails des recettes et des dépenses, aux comptes annuels de l'Institut, soumis chaque année pour approbation au Conseil de l'IDS en même temps que le rapport annuel.

C. Activités durant l'année 2022

1. Participation à des réseaux universitaires

L'IDS se trouve impliqué dans de nombreux réseaux universitaires et professionnels aux niveaux suisse et international. Ce *networking* contribue beaucoup à son rayonnement dans la mesure où non seulement il permet de faire connaître ses activités et ses domaines de compétence, mais il représente aussi des occasions d'apprendre les derniers développements et les nouveaux enjeux qui surgissent en droit de la santé.

Ces réseaux sont activés dans différentes activités scientifiques de l'IDS. Au niveau suisse, il s'agit de :

- la formation continue de l'IDS (MAS/DAS/CAS) qu'il est possible de combiner avec des formations offertes par les Universités de Lausanne et Genève ainsi que l'Institut de recherches économiques IRENE de la faculté des sciences économiques de l'université de Neuchâtel ;
- Le projet de recherche Sinergia sur la santé personnalisée, qui regroupe des forces interdisciplinaires en provenance de toutes les Universités romandes ;
- Le Programme doctoral « Santé, médecine et société » auquel participent des collègues de plusieurs Universités suisses venant de plusieurs disciplines ;
- L'édition de la seule revue spécialisée en droit de la santé en Suisse, la Revue Suisse de Droit de la Santé, réalisée en collaboration avec des collègues de plusieurs Universités suisses, notamment de Zurich ;

- Le mandat d'assurer le secrétariat exécutif de la Conférence latine de l'action sociale et de la santé (CLASS) qui regroupe les conseillères-ers d'Etat ou ministres de la santé de tous les cantons (partiellement) latins, y compris Berne ;
- Collaboration avec la SSPH+, membres de la faculté Sabrina Burgat et Sandra Hotz et membres du comité Mélanie Lévy et Sandra Hotz.

Au niveau international, les activités suivantes sont, parmi d'autres, menées grâce au réseau développé avec des partenaires de plusieurs pays :

- Les recherches en épidémiologie légale, menées en collaboration avec des collègues notamment des Etats-Unis et soutenues à la fois par l'OMS et l'OFSP ;
- Le séminaire doctoral international en droit de la santé, organisé avec l'Université de Paris, l'Université de Louvain, l'Université McGill et l'Université de Montréal ;
- Le projet TRREE (Training and Resources in Research Ethics Evaluation) qui implique la participation de plus de 20 pays en Afrique, Amérique, Asie et Europe ;
- Le Master bilingue en droit comparé de la santé offert conjointement avec King's College à Londres et l'Université de Paris.
- L'IDS est aussi partenaire scientifique de l'Association médicale mondiale (AMM) et a été invité à participer à son assemblée annuelle à Berlin du 5 au 8 octobre 2022. Il est aussi représenté dans le Conseil des Organisations Internationales des Sciences médicales (CIOMS).

Il convient de souligner à cet égard la reconnaissance croissante, par les professions soignantes et par les spécialistes des autres disciplines de la santé publique, du rôle que le droit peut jouer pour aider à affronter les grands défis contemporains des soins et de la santé publique. La pandémie de COVID-19 a rappelé, s'il était nécessaire, que le droit est une discipline incontournable de la lutte contre les épidémies. La participation active de l'IDS à la SSPH+ (dont Mélanie Levy et Sandra Hotz sont membres du Conseil de fondation depuis mai 2022) constitue ainsi un enjeu très important pour l'avenir de l'IDS.

2. Enseignements en droit de la santé

L'IDS a toujours été très actif dans l'enseignement, que ce soit dans les programmes de *bachelor* et *master* des Hautes Ecoles, dans la formation doctorale ou encore dans la formation continue.

2.1 Cours réguliers à l'Université de Neuchâtel

Ainsi, les enseignements réguliers suivants ont été dispensés à l'Université de Neuchâtel dans le domaine du droit de la santé par les enseignant-e-s rattaché-e-s à l'IDS ou collaborant avec lui, durant les semestres de printemps et d'automne 2022 :

- Organisation et financement des soins de santé, par Anne-Sylvie Dupont (2h/semestre ; *master*) ;
- Droit pharmaceutique et des autres produits de santé, par Mélanie Levy (2h/semestre ; *master*) ;
- Droit et progrès médical, par Dominique Sprumont (2h/semestre ; *master*) ;
- Droit médical, par Sandra Hotz (4h/semestre ; *master*) ;

- Droit de la santé publique, par Mélanie Levy (4h/semestre ; *master*) ;
- Séminaire thématique par Sabrina Burgat (*master*) ;
- Séminaire thématique, Développement continu de l'assurance-invalidité, par Anne-Sylvie Dupont (*Master*) ;
- Séminaire thématique, Surveillance des professionnel-le-s de la santé », par Rachel Christinat ;
- Séminaire intensif, 2ème année de bachelor, par Sabrina Burgat ;
- Droit des assurances sociales, par Anne-Sylvie Dupont (2h/semestre ; *bachelor* 3^e année) ;
- Droit des assurances sociales approfondi, par Anne-Sylvie Dupont (2h/semestre ; *master*) ;
- Droit des brevets, biotechnologie et sciences de la vie, par Daniel Kraus (1h/semestre ; *master*).

Les différents cours susmentionnés proposés dans la filière de master permettent à l'Université de Neuchâtel d'offrir une orientation en droit de la santé et des biotechnologies, qui reste unique en Suisse. Les cours, dont plusieurs n'ont pas d'équivalent dans les autres Universités suisses, attirent des étudiant-e-s venant d'autres Universités helvétiques ou étrangères, dans le cadre de la mobilité nationale et internationale.

2.2 Cours donnés dans d'autres Hautes Ecoles

Divers cours dans le domaine du droit de la santé ont, en outre, été dispensés par des personnes rattachées à l'IDS dans le cadre de programmes de *bachelor*, de *master* ou de formation continue d'une Haute Ecole suisse :

- Un cours d'introduction au droit et à l'éthique (3h/semestre) dans le cadre des master en Sciences et Technologies et en Bioingénierie et Biotechnologie à l'EPFL, par Géraldine Marks ;
- Un cours de droit de la santé (24 périodes) dans le CAS en gouvernance des systèmes de santé, Unisanté, par Sabrina Burgat ;
- Un cours de droit de la santé (4 heures) dans le CAS en santé publique, par Mélanie Levy ;
- Un cours d'introduction au droit de la santé publique dans le cadre de la SSPH+ par Mélanie Levy ;
- Un cours (4 heures) sur les droits des patient-e-s dans le cadre du séminaire de logopédie interdisciplinaire à la faculté des lettres et sciences humaines de l'université de Neuchâtel, par Nathalie Brunner ;
- Un cours (6 heures) consacré aux droits des patient-e-s dans le DAS en droit et gestion d'institutions de soins de la Faculté de sciences économiques de l'UNINE, par Nathalie Brunner.

2.3 Formation doctorale

- Programme Santé Médecine et Société, organisé et supervisé par l'Institut de droit de la santé de l'Université de Neuchâtel, le programme s'articule sur un séminaire d'introduction et des séminaires thématiques. Il est conçu de manière à permettre aux participant-e-s d'élargir leurs compétences de recherche et d'intégrer d'autres perspectives et approches, dans une dynamique interdisciplinaire et interprofessionnelle, d'apporter une contribution originale dans leur champ disciplinaire et plus largement dans le champ de la connaissance en santé publique et en médecine.
- Conférence CUSO en juin : "La technologie, l'humain et le droit" (Dylan et Aude).

2.4 Formation continue

Le programme de formation continue de l'IDS en droit de la santé est désormais bien connu en Suisse romande. Il s'est poursuivi en 2022, selon une organisation modulaire (CAS/DAS/MAS) qui permet aux personnes intéressées de suivre :

- Soit une formation de 15 crédits ECTS consacrée à une thématique (Droits des patient-e-s ; Assurances sociales, travail et santé ; Défis juridiques de la santé publique) et d'obtenir, après avoir passé avec succès les examens correspondants, un *Certificate of Advanced Studies* (CAS, 15 ECTS) en droit de la santé ;
- Soit deux programmes de CAS de 15 crédits ECTS et d'obtenir, après la rédaction d'un mémoire de 5 crédits ECTS et passé avec succès les examens correspondants, un *Diploma of Advanced Studies* (DAS, 35 ECTS) en droit de la santé ;
- Soit l'ensemble des trois CAS thématiques offerts par l'IDS (ou deux des trois CAS de l'IDS, complétés par un CAS de l'Université de Lausanne ou de Genève) et d'obtenir, après la rédaction d'un mémoire de 15 crédits ECTS et passé avec succès les examens correspondants, un *Master of Advanced Studies* (MAS, 60 ECTS) en droit de la santé.

Les premier-ère-s participant-e-s au DAS en droit de la santé et management d'une institution de soins, ont terminé leur cursus soit à l'IRENE (Institut de recherches économiques), soit à l'IDS. Trois candidats ont terminé les cours et rédigent actuellement leur mémoire.

Le CAS « Défis juridiques de la santé publique » sous la direction de Sandra Hotz s'est tenu de mars à juin 2022. Cette nouvelle édition a nécessité un travail de refonte entière du programme, ce qui a été réalisé avec la coordinatrice du MAS en droit de la santé. L'ensemble des modules a été revu et de nouveaux intervenant-e-s ont été interpellé-e-s afin de dispenser des cours. Les sujets traités sont, dans l'ordre des modules : maladies transmissibles, promotion de la santé, prévention, santé personnalisée / mesures de prévention et de lutte contre les épidémies et pandémies / qualité et sécurité des soins / sécurité des produits de santé / recherche avec l'être humain, *benefice sharing*, *big data* / Opportunités et risque des nouvelles technologies dans le domaine de la santé. Ce CAS a rassemblé 16 participant-e-s, qui ont, dans le cadre de leurs parcours d'études, réalisé des travaux écrits intéressants. Cette première édition du CAS 3 a été un succès.

La formation continue destinée aux médecins « Conformer sa pratique aux exigences légales », en partenariat avec la Société neuchâteloise de médecine et le Service de la santé publique élaborée par Anne-Sylvie Dupont et Rachel Christinat, s'est déroulée les 17 et 18 mars 2022 et a réuni six participant-e-s.

2.5 Autres cours

- Nathalie Brunner a dispensé à plusieurs reprises un cours sur différents problèmes de droit de la santé dans le cadre de la formation initiale pour les infirmières et infirmiers indépendant-e-s organisée par l'ASI-Curacasa ;
- Cours d'introduction au droit de la santé publique donné à la Swiss School of Public Health (SSPH+), par Mélanie Levy.

3. Organisation de manifestations scientifiques

En raison de la pandémie de COVID-19, le séminaire doctoral en droit comparé de la santé s'est tenu par Zoom le 12 mai 2022.

La 28^e Journée de droit de la santé a eu lieu le 15 septembre 2022 sur le thème « Familles et professions de la santé : de la naissance à la mort » ;

Programme Midi Santé, destiné aux doctorant-e-s et chercheuses-chercheurs de l'IDS. Chaque mois une personne différente présente un sujet qui est ensuite débattu par l'ensemble des participant-e-s.

L'IDS a créé un nouveau format scientifique « IDS Summer Talk ». Un intervenant belge invité par Sandra Hotz, le 18 juillet 2022, a effectué la présentation suivante : "20 years of Belgian Euthanasia Law: findings, controversies, and solutions (Kristof von Assche, research professor of health law and of philosophy of law, at Antwerpen University)".

4. Publications de l'Institut

La Revue suisse de droit de la santé / *Schweizerische Zeitschrift für Gesundheitsrecht* (RSDS), éditée par l'IDS et soutenue par un comité éditorial rassemblant des collègues d'autres Universités romandes et alémaniques, en particulier Thomas Gächter de Zurich, a paru sous forme de deux numéros spéciaux, les 1^{er} février et le 30 août, de la *Jusletter* hebdomadaire électronique de *WebLaw*, qui compte plus de 15'000 abonné-e-s. Pour chaque numéro spécial en droit de la santé, l'ensemble des membres de l'IDS collabore pour réaliser une chronique recensant tous les développements législatifs, jurisprudentiels et doctrinaux en droit de la santé du semestre écoulé.

L'institut de droit de la santé a publié le rapport suisse à l'intention du service de recherche du parlement européen sur le droit à la santé. Il a été défendu oralement à Bruxelles en juin 2022.

5. Publications des membres de l'IDS

Durant l'année 2022, les membres de l'IDS (par ordre alphabétique) ont rédigé les principales publications suivantes (la liste n'est pas exhaustive) dans le domaine du droit de la santé (à l'exclusion d'autres domaines) :

Nathalie Brunner

- Quelques considérations en lien avec les soins apportés au système pileux, *in* : Evelyne Clerc, Jean-Philippe Dunand, Dominique Sprumont (éds), *Alea jacta est : Santé ! Mélanges en l'honneur d'Olivier Guillod*, Bâle/Neuchâtel 2021, p. 501-514.

Sabrina Burgat

- La responsabilité civile et l'intelligence artificielle, séminaire du GRERCA 2021, Lyon, avec rédaction d'un rapport suisse « Intelligence artificielle et santé », décembre 2022 (avec Astrid Pilottin).
- Le principe d'égalité de traitement en droit des familles : aspects choisis au regard de deux projets législatifs en cours (PACS et filiation), in FamPra.ch 2022/4, p. 803 ss.
- Droit des familles, 6ème édition, Les Abrégés, Neuchâtel, février 2022 (avec Olivier Guillod et Jérôme Saint-Phor).

Rachel Christinat

- L'expertise dans un procès en responsabilité civile médicale, in : L'expertise en procédure, Bohnet / Dupont (éditeurs), Bâle, Neuchâtel 2022, pp.131 ss.

Natalia Cossentino

- Le droit pour le praticien 2021/2022, participation à la rédaction du chapitre « Droit de la santé », p. 115-136.

Alexandre Dosch

- Recherche avec des enfants et découvertes fortuites : quels devoirs des parents ? in : Revue Médicale Suisse, 18/2022, p. 1279 (avec Dominique Sprumont).

Félix Delerm

- Santé publique, environnement : deux salles, même ambiance, in : Jusletter 31 janvier 2022, Weblaw A.G. (avec Anna Galmiche).

Anne-Sylvie Dupont

- Le rôle de la solidarité pour le droit des assurances sociales, in : Stephan Fuhrer/Ueli Kieser/Stephan Weber (éds), Des différentes voies menant à la réparation du dommage/Mehrspuriger Schadensausgleich, Zurich 2022, pp. 336-352.
- Une planification hospitalière sous la loupe : commentaire de l'arrêt du TAF C_7017/2015 du 17 septembre 2021, Jusletter du 31 janvier 2022 (avec Jérôme Saint-Phor et Nathalie Brunner).
- Weiterentwicklung der IV : was bring sie wem ?, in : RSAS 1/2022, pp. 3-9.
- L'expertise dans le dommage de personne, in : François Bohnet/Anne-Sylvie Dupont, l'expertise en procédure, Bâle/Neuchâtel 2022, pp. 85-130 (avec Emilie Conti Morel).

Anna Galmiche

- Santé publique, environnement : deux salles, même ambiance, in : Jusletter 31 janvier 2022, Weblaw A.G. (avec Félix Delerm).

Aude Guillot

- Les Healthy Nudges: quel potentiel comme outil de santé publique? (translation: Healthy Nudges: what is their potential as a public health tool?), Revue médicale suisse, 2022 18, p. 1398-1401 (avec Mélanie Levy).

- “Healthy urban planning” : Utiliser les données de la géomédecine et les outils de l’aménagement du territoire pour concevoir un urbanisme favorable à la santé (translation : “Healthy urban planning” : Using geomedicine data and administrative law tools to design health-friendly urban planning), Jusletter, 2022 (38 pages) (avec Mélanie Lévy).

Dylan Hofmann

- Solidarité et santé publique (translation : Solidarity and Public Health), Revue médicale suisse, 2022 18, p. 1395-1397 (avec Mélanie Levy).

Sandra Hotz

**sans spécifique indication, auteur unique et premier auteur*

- Le droit de participation de l’enfant durant la pandémie Covid 19 : Renforcer les droits humains en Suisse, Centre Suisse de compétence pour les droits humains (eds.), Berne 2022, pp. 225-238.
- Partizipationsrecht von Kindern zu Covid-Zeiten, in: Menschenrechte stärken, Schweizerisches Kompetenzzentrum für Menschenrechte (eds.), Bern 2022.
- Une justice adaptée aux enfants : plus simple qu’il n’y paraît : Renforcer les droits humains en Suisse, Centre Suisse de compétence pour les droits humains eds.), Berne 2022, 61-74 (avec Christina Weber Khan).
- Das Recht auf Gesundheit von Flüchtlingskindern – oder: Warum die Schweiz für kindgerechte Wohnformen sorgen muss: Weiterleben nach Flucht und Trauma, Sandra Rumpel, Antonia Stulz-Koller, Ursula Hauser & Marianne Leuzinger-Bohleber (eds.) Psychosozial Verlag, Giessen 2022, 36-47.
- Reconnaissance de la paternité découlant d’un contrat de GPA à l’étranger : hétérogénéité de la jurisprudence du TF ? ; analyse de l’arrêt du Tribunal fédéral 5A_32/2021, Newsletter DroitMatrimonial.ch novembre 2022 (avec Jérôme St. Phor premier auteur).
- Kritisches genderbewusstes Migrationsrecht in: Handbuch für Ausländerrecht, Peter Uebersax, Thomas Geiser, Beat Rudin, Thomas Hugli Yar (eds.), Basel 2022, chapitre 5 (avec Nula Frei, Anne-Laurence Graf).
- Le plan de traitement, jusletter 28. Août 2022.
- Personne de confiance durant le placement à des fins d’assistance : un droit essentiel, Revue de la protection des mineurs et des adultes, 2/2022 (avec Jérôme Saint. Phor).
- Reconnaissance de la filiation suite au recours à la maternité de substitution ; analyse de l’arrêt du Tribunal fédéral 5A_545/2020, Newsletter DroitMatrimonial.ch juin 2022 (avec Jérôme Saint. Phor).
- TDAH Prise en charge des enfants (traduction financée par l’OFPS), 2022 (avec Neumann S., von Rhein M., Schöbi D., Robin D., Rüttimann D., Walitza S., Wimberger K.).
- Kinder fördern. Handlungsempfehlungen zum Umgang mit AD(H)S von Sandra Hotz mit; 2nd éd., 2022 (financé par l’OFSP) (avec Neumann S., von Rhein M., Schöbi D., Robin D., Rüttimann D., Walitza S., Wimberger K.).
- Teachers’ and doctors’ perceptions of ADHD. A comparative content analysis, Swiss Journal of Sociology 2022 (with Robin Dominique, Gemperle Michael, Wieber Frank, von Rhein Michael).

- Recht in Bewegung / Droit en mouvement / Law on the move, Technische, politische und soziale Entwicklungen und theoretische Herausforderungen, eds. (with Nils Kapferer and Michelle Cottier), Zurich/St. Gall 2022.

Mélanie Levy

- Surrogacy and parenthood: a European saga of genetic essentialism and gender discrimination, Michigan Journal of Gender & Law, 2022 29(1), p. 121-178.
- The rise of the Swiss regulatory healthcare state: On preserving the just in the quest for the better (or less expensive?), Regulation and Governance, 2022 16(2), p. 427-447.
- Pilule d'urgence : un accès semé d'embûches, Bulletin des médecins suisses, 2022 103(47), p. 72-73.
- Solidarité et santé publique (translation : Solidarity and Public Health), Revue médicale suisse, 2022 18, p. 1395-1397 (avec Dylan Hofmann).
- Les Healthy Nudges: quel potentiel comme outil de santé publique? (translation: Healthy Nudges: what is their potential as a public health tool?), Revue médicale suisse, 2022 18, p. 1398-1401 (avec Aude Guillot).
- Penser globalement, agir localement, Revue médicale suisse, 2022 18, p. 1383 (avec Murielle Bochud, Arnaud Chiolero et Antoine Flahault).
- Streitgespräch "Es gibt kein Recht auf ein fremdes Organ" (translation: There is no right to an organ), Plaidoyer, 2022(2), p. 8-11 (avec Franziska Sprecher).
- "Healthy urban planning": Utiliser les données de la géomédecine et les outils de l'aménagement du territoire pour concevoir un urbanisme favorable à la santé (translation: "Healthy urban planning": Using geomedicine data and administrative law tools to design health-friendly urban planning), Jusletter, 2022 (38 pages) (avec Aude Guillot).

Astrid Pilottin

- La responsabilité civile et l'intelligence artificielle, séminaire du GRERCA 2021, Lyon, avec rédaction d'un rapport suisse « Intelligence artificielle et santé », décembre 2022 (avec Sabrina Burgat).

Jérôme Saint-Phor

Ouvrage :

- Droit des familles, 6^e éd., Neuchâtel 2022 Olivier Guillod, Sabrina Burgat (avec la collaboration de Jérôme Saint-Phor).

Articles :

- Une planification hospitalière sous la loupe, Jusletter, 31 janvier 2022 (avec Nathalie Brunner et Anne-Sylvie Dupont).
- Personne de confiance durant le placement à des fins d'assistance : un droit essentiel à la participation, RMA II 2022, p. 120 ss (avec Sandra Hotz).
- Garantir le droit à une personne de confiance, REISO, 25 avril 2022 (avec Shirin Hatam, Diego Licchelli et Sandra Hotz).

- Reconnaissance de la filiation suite au recours à la « maternité de substitution » - un rappel de la *ratio legis*, Newsletter Droitmatrimonial.ch, juin 2022 (avec Sandra Hotz).
- Reconnaissance de la paternité découlant d'un contrat de GPA à l'étranger : hétérogénéité de la jurisprudence du TF ?, Newsletter Droitmatrimonial.ch, novembre 2022 (avec Sandra Hotz).

Chapitres de livres :

- Droit de la santé, in : Bohnet/Dupont (éd.), *Le droit pour le praticien 2021 / 2022*, Bâle/Neuchâtel 2022, p. 115 ss (avec Natalia Cossentino et Sandra Hotz).
- Droit des personnes, in : Bohnet/Dupont (éd.), *Le droit pour le praticien 2021 / 2022*, Bâle/Neuchâtel 2022, p. 137 ss (avec Sandra Hotz).
- Droit de la famille, in : Bohnet/Dupont (éd.), *Le droit pour le praticien 2021 / 2022*, Bâle/Neuchâtel 2022, p. 155 ss (avec Sabrina Burgat).
- Introduction au droit suisse – Manuel scolaire, 4^e éd., Neuchâtel 2022 Christoph Müller, Cristian Ferrara (éd.), (Chapitre III Droit des personnes physiques et Chapitre IV Droit des familles par Jérôme Saint-Phor).

6. Recherches

6.1 Projets de recherche de l'IDS

Le projet international TRREE sur la réglementation de la recherche médicale, dirigé par Dominique Sprumont, s'étend aux pays de l'Est de l'Europe et en Chine et poursuit sa progression. Depuis 2017, TRREE prélève un émolument CHF 50.00 pour le téléchargement du certificat pour le module GCP (*Good Clinical Practice*), uniquement pour les personnes des pays à revenus élevés selon la Banque mondiale. Les ressources financières ainsi obtenues permettent de couvrir non seulement les frais de maintenance du site mais aussi de sa mise à jour et de son développement. Le projet TRREE a en outre obtenu en 2021 un financement de 17 mois du Conseil des organisations internationales des sciences médicales pour élaborer des directives « *Good Governance Practice for Research Institutions* ».

Le projet de recherche Sinergia du FNS sur la santé personnalisée, piloté par le Prof. Panese de l'Université de Lausanne et commencé le 1^{er} janvier 2019 s'est poursuivi en 2021. Le volet juridique est réalisé par Géraldine Marks et Alexandre Dosch sous la direction de Dominique Sprumont. Le projet a duré jusqu'en février 2023.

Le projet de la professeure Mélanie Levy intitulé « *The Increasing Weight of Regulation: The Role(s) of Law as a Public Health Tool in the Prevention State* » (subside Eccellenza du FNS.) Son équipe composée de quatre doctorant-e-s explore plusieurs facettes de la problématique générale de l'influence que le droit peut avoir sur la prévention des maladies non transmissibles, compte tenu notamment de l'importance des comportements individuels dans les causes de ces maladies.

Mélanie Levy est rapporteuse suisse pour le projet *Lex-Atlas : Covid-19* projet de recherche mondial cartographiant les réponses juridiques au Covid-19.

Sabrina Burgat a obtenu avec les Professeur-e-s Joëlle Darwiche (UNIL), Laura Bernardi (UNIL), Elli Mosayebi (EMI Architekten, ETH), le projet Sinergia « *FamyCH : Family Custody Arrangements and Child Well-Being in Switzerland* ». Pour Neuchâtel, cela correspond à un financement pour

un salaire de doctorant-e durant 4 ans et un salaire de post-doctorant-e pour trois ans.

L'institut a participé à l'appel à projets pour le PNR 80 « Covid-19 et société ». Un des projets a été accepté. Il s'agit du projet dirigé par le Prof. Joachim Marti, UNISANTE sous le titre « Covid-19 policies and inequities in adult wellbeing: Building back fairer from the pandemic in Switzerland » dont le début est prévu en avril 2023.

6.2 Thèses de doctorat

Les thèses de doctorat suivantes étaient en cours de rédaction en 2022 sur des sujets de droit de la santé, sous la direction de professeur-e-s rattaché-e-s à l'IDS :

- LAURA AMEY, *La prise en charge thérapeutique en milieu carcéral, au regard du principe d'équivalence des soins* (directeur de thèse : Olivier Guillod)
- ALICE BRYK SILVEIRA, *Involving risk creators? A legal analysis of public-private partnerships as a response to tackle non-communicable diseases*. Cette thèse s'inscrit dans le projet FNS Eccellenza *The Increasing Weight of Regulation: The Role(s) of Law as a Public Health Tool in the Prevention State* (directrice de thèse : Mélanie Levy)
- FÉLIX DELERM, *Par-delà la tradition libérale : Développer la responsabilité sociale dans la lutte contre les maladies non-transmissibles*. Cette thèse s'inscrit dans le projet FNS Eccellenza *The Increasing Weight of Regulation: The Role(s) of Law as a Public Health Tool in the Prevention State* (directrice de thèse : Mélanie Levy)
- ALEXANDRE DOSCH, *Le corps humain et ses parties détachées* (directeur de thèse : Dominique Sprumont).
- ANNA GALMICHE, *Le raisonnement judiciaire face au caractère intersectionnel des inégalités climatiques et de santé* (directrice de thèse : Mélanie Levy).
- AUDE GUILLOT, *L'architecture des Healthy Nudges: Quels enjeux juridiques ?* La thèse s'inscrit dans le cadre du projet FNS Eccellenza *The Increasing Weight of Regulation: The Role(s) of Law as a Public Health Tool in the Prevention State* (directrice de thèse : Mélanie Levy).
- DYLAN HOFMANN, « Votre assureur maladie, un ami qui vous veut du bien ? » - Analyse juridique des mesures instaurées par les assurances « entrepreneuriales » dans le but d'inciter les individus à modifier leur comportement pour leur santé et fondées sur les technologies de l'automesure (directrice de thèse : Mélanie Levy).
- NATACHA JOSET-CAVALERI, *Le devoir d'information en santé publique* (directeur de thèse : Dominique Sprumont).
- RUTH-ESTHER N'GORAN, *Les médecines dites alternatives, complémentaires et traditionnelles (MAC/MT) : Aspects historiques et de droit comparé* (directrice de thèse : Anne-Sylvie Dupont).
- ASTRID PILOTTIN, *La conformité des dispositifs médicaux et en particulier des logiciels médicaux* (directeur de thèse : Daniel Kraus).
- GUILLAUME RODUIT, *Le Code de Nuremberg et son influence dans la réglementation de la recherche impliquant des êtres humains* (directeur de thèse : Dominique Sprumont).
- JÉRÔME SAINT-PHOR, *Le système de déclaration des incidents médicaux : analyse sous l'angle de la sécurité des patients, du secret médical et de la responsabilité médicale* (directeur de thèse : Olivier Guillod).

- ASEL SOORBEKOVA, (directrice de thèse : Anne-Sylvie Dupont).
- ALISSA SEMENOVA, L'autorisation de pratiquer à charge de l'assurance obligatoire des soins (directrice de thèse : Anne-Sylvie Dupont, thèse UNIGE).
- VLADISLAVA TALANOVA, Biobanques, internormativité et gouvernance (directeur de thèse : Dominique Sprumont).
- SONGÜL YAVAVLI, *Le droit comme déterminant social de la santé : l'exemple de la réglementation des vaccinations. Etude de droit international et de droit comparé* (directeur de thèse : Dominique Sprumont).

6.3 Mémoires de master

En 2022, plusieurs mémoires de master consacrés à des thématiques de droit de la santé ont été rédigés par des étudiant-e-s de master sous la direction de membres de l'IDS et soutenus avec succès, notamment les suivants :

Sous la direction de Mélanie Levy

- SARAH MONTEIRO, Le certificat COVID-19 constitue-t-il une forme de vaccination obligatoire indirecte ?
- YVES DHERS, Droit et prévention en matière de santé publique : apports et limites.
- JULIA NARCISI, La vaccination Covid-19 : La liberté individuelle prime-t-elle sur la solidarité ? Position du droit suisse et de la jurisprudence.
- CLÉMENTINE RIALLAND, Comparison of The "Right to Not Reproduce" between Eastern Europe and South America: The Access to Contraception and Abortion in Argentina, Chile and Poland.
- ALEXANDRA GIRARD, La prise en charge médicale des femmes victimes de violences sexuelles dans les conflits armés.
- ESTELLE ANTILLE, La mutilation génitale féminine : Le cadre légal et la prise en charge par les médecins en Suisse.

Sous la direction d'Anne-Sylvie Dupont

- MARIA CONIGLIELLO, Le seuil d'âge de 55 ans comme critère déterminant pour l'octroi des prestations de l'assurance-invalidité.
- ELISA GALATI, La clause du besoin selon l'art. 55a LAMal.
- GILLIAN GAY, Le régime des mesures médicales dans l'AI : La situation particulière du Développement continu de l'AI.
- ALISSA THULIEZ, Les enfants gravement atteints dans leur santé : étude des principales prestations sociales.

Sous la direction de Sabrina Burgat

- DIANE SIMIC, Procréation médicalement assistée : étude critique du cadre légal en suisse, droit d'accès à ses origines et comparaison avec le régime belge.
- JULIETTE FARINE, Quelle place pour la multiparenté et la multiparentalité dans le droit de la filiation Suisse ? Etat des lieux et perspectives.
- LEA FUMEAUX, enfants conçus à l'étranger par des couples de même sexe. Tension entre le droit suisse et la réalité et analyse de droit comparé.

Sous la direction de Sandra Hotz

- AURIANE AUBRY, Le Placement à des fins d'assistance.
- LIZA KOBİ, Les défis du droit de la filiation après l'ouverture du « mariage à tous ».
- Eva Kübler, Le statut juridique du patient psychique : en particulier sa liberté de décision face à l'hospitalisation et aux traitements psychiatriques forcés.
- CAMILLE MIGNON : Cadre juridique Suisse entourant l'exposition de l'enfant par le parent sur les réseaux sociaux.
- ALESSIA NÄGELI, La Gestation pour autrui dans la Jurisprudence de la Cour Européen de Droit de l'homme.
- EMMA RIGAMONTI, Autodétermination du patient mineur dans l'ordre juridique suisse et italien.

Sous la direction de Dominique Sprumont

- EMMA JAMMOT, Ensuring national and global access to Covid-19 vaccines in pandemic times: Comparative aspects from France, Switzerland and the United Kingdom.
- ESTELLE SIGAUT-DÉMOULIN, Ethical, moral and legal thoughts on the end-of-life decisions and assisted dying practices. A comparative study of the Swiss, English and French regulatory frameworks.

7. Conférences en droit de la santé

Sabrina Burgat et Anne Sylvie Dupont

- PMA : questions choisies en droit des familles et du financement des soins, Institut Ethique Histoire Humanités iEH2 de l'Université de Genève, 23 mai 2022.

Sabrina Burgat

- Le bien de l'enfant lors de l'attribution de la garde dans les procédures en droit de la famille, Voices of Law : Inaugural Conference of the Swiss Network for Law and Society, Université de Lausanne, 15 et 16 septembre 2022.
- Etat de droit et état d'urgence, perspectives pour le droit des familles, Journée d'études, Société genevoise de droit et de législation, Genève, septembre 2022.

Rachel Christinat

- L'expertise dans un procès en responsabilité civile médicale, Université de Neuchâtel, 18 novembre 2022.

Anne-Sylvie Dupont

- Actualités en matière de financement des soins de santé, 28e Journée de l'Institut de droit de la santé, Institut de droit de la santé (IDS), Neuchâtel, septembre 2022.
- Couples et situation de handicap : besoins complexes et coordination (avec Séverine Schusselé-Fillietaz), 28e Journée de l'Institut de droit de la santé, Institut de droit de la santé (IDS), Neuchâtel, septembre 2022.
- Etat de droit et état d'urgence, Perspectives sous l'angle du droit des assurances, Journée d'études, Société genevoise de droit et de législation, Genève, septembre 2022.

- L'expertise dans le dommage de personnes, Journée de formation continue pour les praticiens, Faculté de droit, Neuchâtel, novembre 2022.

Sandra Hotz

- Rester en dialogue, Discussion of The Concluding Observations to Switzerland with the Special Rapporteur to Switzerland, Swiss authorities and NGO'S, Swiss Conference of the Swiss Competence Center of Human Rights of 18.11.2022.
- Représentation de l'enfant, Conférence annuelle de la Fondation suisse des Juges, Gerzensee, 11.11.2022.
- Workshop on children's rights in health, Conference of the Swiss Competence Center of Human Rights, Berne 30.8.2022.
- Droit à la participation, (Re)penser la Psychiatrie ? Centre Neuchâteloise de la psychiatrie, CNP Neuchâtel, 24.06.2022 (avec Felix Delerm).
- Assisted suicide and treatment plan – a Swiss perspective, European Conference on Euthanasia, University of Leuven, Belgium, 07.06.2022.
- Partizipationsrecht des Kindes im internationalen Recht, Jahretagung Kinderanwaltschaft Schweiz, Zürich 04.05.2022.
- Le concept de la participation, Workshop, Université de Neuchâtel, 2022.
- Le plan de traitement - un droit essential, Université Neuchâtel, 4 mai 2022.
- Panel lead « Beyond Family Law » at the Inaugural Conference of the Swiss Network for Law and Society, Université de Lausanne, 15 et 16 septembre 2022.
- Panel lead "Feminist Perspectives on Equality" at the Conference on Contested Equality - International and Comparative Legal Perspectives, International Conference, University of Zurich, Switzerland.

Mélanie Levy

- 2022 "The walk of shame": access to emergency contraception in Switzerland - Practical obstacles as a way to discipline the female body and choice, Contested Equality - International and Comparative Legal Perspectives, International Conference, University of Zurich, Switzerland.
- 2022 When epidemiology and proportionality meet: judicial discourse in the aftermath of a public health emergency, Voices of Law - Inaugural conference of the Swiss Network for Law and Society, University of Lausanne, Switzerland.
- 2022 Data protection and health protection: towards a new paradigm of solidarity? Swiss data protection law conference, University of Freiburg, Switzerland.
- 2022 L'abatage rituel et la Suisse : rencontre surprenante entre liberté religieuse, importations agricoles et contingents tarifaires, Workshop, University of Neuchâtel, Switzerland.

8. Mandats

Durant l'année 2022, l'Institut de droit de la santé a entamé, poursuivi ou terminé plusieurs mandats que lui avaient confiés des cantons, des offices fédéraux et d'autres organismes publics, voire privés. Les plus importants sont mentionnés ci-dessous (sujet, mandant, personnes responsables à l'IDS).

- Mandat UniSanté portant sur la Gouvernance Covid-19.
- Proposal for an SNF research programme on the regulation of non-medical cannabis use in Switzerland. Mandat de l'OFSP par l'intermédiaire de la SSPH+ (Géraldine Marks, Prof. Mélanie Lévy) en collaboration avec Unisanté à Lausanne (Prof. Joachim Marti).
- Secrétariat exécutif et scientifique de la Conférence latine des affaires sanitaires et sociales (CLASS) et de ses trois groupements (GRSP, GLAS, GRAS ; santé publique, assurances sociales, action sociale) (Sabrina Burgat, Nathalie Brunner, Samuel Sandoz et Dominique Mengisen puis Isabelle Garin).
- Avis de droit portant sur des questions juridiques relatives aux dispositifs médicaux, CARA (Sabrina Burgat, Astrid Pilottin, Nathalie Brunner).
- Avis portant sur des questions juridiques relatives au droit et à l'obligation d'aviser l'APEA dans le cadre des activités de la Croix-Rouge neuchâtelois (Sabrina Burgat, Nathalie Brunner).
- Avis de droit portant sur le cadre légal pré-crise sanitaire, fédéral et cantonal (cantons du Valais, de Vaud et de Fribourg), portant sur les rôles et les responsabilités dans la gouvernance en cas d'épidémie et de crise majeure, dans le cadre du projet « Gouvernance et résilience des systèmes de santé romands pendant la crise COVID » mené par Unisanté (Mélanie Levy, Nathalie Brunner).

9. Autres activités des membres de l'IDS (sélection)

Sabrina Burgat

- Leçon inaugurale « Les professions médicales, l'enfance et le droit », 19 octobre 2022 ;
- Café scientifique « Qui doit veiller à l'intégrité corporelle des enfants ? », 23 novembre 2022 ;
- Membre du Conseil de santé – Commission consultative du Conseil d'Etat ;
- Vice-Présidente du Conseil d'Administration du Centre Neuchâtelois de psychiatrie
Membre du comité de rédaction de la "Revue suisse de droit de la santé/Schweizerische Zeitschrift für Gesundheitsrecht".

Rachel Christinat

- Membre du Conseil d'Administration du Réseau hospitalier neuchâtelois ;
- Membre du Comité stratégique de la fondation GARDP.

Anne-Sylvie Dupont

- Conseil scientifique ProRaris ;
- Membre du comité de rédaction de la "Revue suisse de droit de la santé/Schweizerische Zeitschrift für Gesundheitsrecht".

Sandra Hotz

- Leçon inaugurale « Le plan de traitement est un droit essentiel », 4 mai 2022 ;
- Café scientifique « Le flou juridique de la vulnérabilité », 28 septembre 2022 ;
- Déjeuner académique « Un modèle normatif de participation », 10 novembre 2022 ;
- Présidente de la commission d'éthique de l'Université de Neuchâtel ;

- Vice-Présidente de l’Autorité de Conciliation en matière de la santé (AMCS), Neuchâtel
Membre du groupe de travail interdisciplinaire sur le TDAH et enfants de l’OFS (Office Fédéral de la Santé) ;
- Membre du Conseil de fondation de la Swiss School of Public Health+ ;
- Membre du Academic Board of the SSPH+ Inter-university Graduate Campus;
- Membre du comité de rédaction de la "Revue suisse de droit de la santé /SchweizerischeZeitschrift für Gesundheitsrecht" ;
- Collaboratrice scientifique du Centre suisse de compétence pour les droits humains (CSDH) (avec Université de Genève) ;
- Chargée d’enseignement de « Gender Law », Faculté de Droit, Université de Bâle ;
- Membre du comité de rédaction du Gender La Newsletter, Suisse.

Mélanie Levy

- Leçon inaugurale « i-Léviathan : s’y soumettre pour rester en bonne santé ? », 9 novembre 2022 ;
- Déjeuner académique « L’abattage rituel et la Suisse : rencontre surprenante entre liberté religieuse, importations agricoles et contingents tarifaires », 15 décembre 2022 ;
- Membre du Committee de recrutement pour la nouvelle direction de la SSPH+ ;
- Membre du Conseil de fondation de la Swiss School of Public Health+ ;
- Membre du Ethikgremium für Organspende und Transplantation de Swisstransplan
Membre du Conseil de fondation de la Swiss School of Public Health+ ;
- Membre du Academic Board of the SSPH+ Inter-university Graduate Campus;
- Membre du comité de rédaction de la Revue suisse de droit de la santé / Schweizerische Zeitschrift für Gesundheitsrecht.

Dominique Sprumont

- Président de la commission cantonale vaudoise d’éthique de la recherche impliquant des êtres humains ;
- Membre du comité de l’Association suisse des Commissions d’éthique de la recherche (swissethics)
- Vice-président du Conseil d’administration du Réseau Fribourgeois de Santé Mentale (RFSM) (jusqu’en juin 2022)
- Membre du Comité exécutif du Council for International Organizations of Medical Sciences (CIOMS) ;
- Membre fondateur du *European Network of Research Ethics Committees* (EUREC), www.eurecnet.org, membre du comité exécutif;
- Fondateur et coordinateur de l’initiative *Training and Resources in Research Ethics Evaluation* (TRREE)

Varia

L’institut est sollicité régulièrement par les médias en particulier par la RTS dans les émissions telles que (« on en parle », forum, etc).

Les codirectrices sont également régulièrement citées dans des articles de presse consacrés à des thématiques de santé (Arcinfo, Le Temps, le Journal du Jura, la NZZ Watson, média Keystone et Heidi.news).

Participation à la création d'un QCM organisé par la SSPH+ dans le cadre de leur présentation sur les objectifs de développement durable en matière de santé lors de l'exposition universelle de Dubai de janvier à mars 2022.

Neuchâtel, avril 2023